

**Message du Conseil d'État à l'occasion
de la commémoration de l'Indépendance neuchâteloise,
le 1^{er} mars 2022**

Messieurs les présidents des villes,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, fonctions et qualités,

Chères Neuchâteloises et Chers Neuchâtelois,

Depuis mi-février et la levée des mesures de protection sanitaire, un vent de liberté souffle sur le Canton de Neuchâtel mais malheureusement, à l'inverse, une agressive et insupportable bise s'est levée sur l'Ukraine et l'Europe. En ce jour d'indépendance neuchâteloise, nous sommes en pensée et solidaires avec le peuple ukrainien qui se bat pour maintenir sa République, sa liberté face à l'Armée de Poutine. Dans cette situation, la Suisse doit apporter son soutien aux mesures prises par l'Union européenne. Les cantons sauront eux faire preuve d'entraide pour les familles contraintes à l'exil. Toutes et tous, nous espérons que ce conflit n'embrase pas notre monde, monde qui pensait qu'une telle horreur n'était plus imaginable, un monde qui par ailleurs peine encore à sortir de la crise sanitaire.

Car durant près de deux ans, la bataille contre la Covid-19 a nécessité beaucoup de sacrifices, une forte responsabilité collective et l'indéfectible engagement du personnel soignant pour

limiter l'impact du virus sur la santé, sur la vie économique et sociale. Aujourd'hui en Suisse, ces efforts portent leurs fruits.

Comme les Républicains de 1848, la population neuchâteloise, après une période douloureuse, relève la tête, avec résilience. Nous sommes dès lors particulièrement heureux de célébrer ensemble la date du 1^{er} mars avec la traditionnelle marche vers le Château de Neuchâtel. Ce rituel permet de se rencontrer et de retrouver ce qui fonde la démocratie, ces liens qui nous unissent jusque dans l'adversité, par-delà les différences.

L'Europe de 1848 a vécu « le printemps des peuples ». Mais toutes ces révolutions échouèrent ; toutes sauf la Révolution neuchâteloise du 1^{er} mars. Et nous mesurons en ces jours tragiques notre chance de vivre en paix depuis 174 ans, avec l'exception notoire de la tentative de contre-révolution de septembre 1856. Ce qui nous permet aujourd'hui de dire notre reconnaissance à Ami Girard, ses troupes et celles de la Confédération pour la résistance républicaine lors de cette tentative mise en échec, qui voyait le Roi de Prusse vouloir reprendre le canton de Neuchâtel contre la volonté helvétique et des puissances européennes. Une démonstration déjà de la force de l'alliance confédérale et de l'importance de cultiver nos bonnes relations avec l'Europe.

A l'époque, dans tout le canton, une envie, une volonté : faire triompher les valeurs républicaines qui caractérisent un peuple libre, solidaire et responsable. Ces valeurs sont toujours les nôtres en 2022. Et savoir-faire, innovation, ouverture sont des qualités héritées des Neuchâteloises et Neuchâtelois de 1848.

Ces valeurs et qualités constituent aujourd'hui une force importante et nous guident vers un avenir que nous voulons plus serein.

Chaque époque porte en elle ses défis et ambitions pour garantir liberté, santé et prospérité au peuple neuchâtelois. Au-delà du conflit international actuel qui nécessite notre appui solidaire aux forces de la paix, la législature cantonale 2021-25 sera marquée par la volonté du Conseil d'État de renforcer la cohésion interne au canton, son attractivité et de concrétiser un développement que nous voulons durable.

Que vainquent les valeurs républicaines !

Vive la République et Canton de Neuchâtel !

Neuchâtel, le 1^{er} mars 2022